



METIERS DE LA CONSTRUCTION DURABLE ET DES TRAVAUX PUBLICS

**En parcours
mixte :**

2 ans en initial

**1 an en
apprentissage**



**Lycée
CARRIAT**

Bac Professionnel

**Technicien du
Bâtiment**

**Organisation et
Réalisation de
Gros Œuvre**

CONTENU DU PARCOURS DE FORMATION*

Disciplines générales

15h

Français / Histoire-Géographie	(3,5h)
Mathématiques / Sciences	(3h)
Anglais	(2h)
E.P.S.	(2,5h)
Arts appliqués	(1h)
Consolidation, Accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation	(3h)

Enseignement professionnel

15h

Pratique professionnelle	(11h)
co-intervention maths	(1h)
co-intervention français	(1h)
Prévention Santé Environnement	(1h)
Economie - Gestion	(1h)

* horaires de seconde

- **Pratique Professionnelle** : Réalisation et mise en œuvre de matériaux et de technique dans la construction du bâtiment.
- **Communication technique** : Connaissances technique et scientifique des ouvrages dans le domaine de la construction.
- **Economie et gestion** : Connaissances des entreprises et de leurs contraintes économiques
- **Prévention Santé Environnement** : Cours basé sur des situations rencontrées dans l'environnement social et professionnel



COMPETENCES MISES EN OEUVRE

L'élève sera amené à :

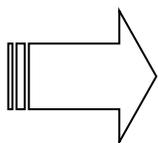
- ✓ Maîtriser les **règles techniques** propres à la profession.
- ✓ Développer ses connaissances des matériaux, des matériels, des normes techniques et de leur mise en œuvre.
- ✓ Mettre en œuvre les procédures pour effectuer des relevés de parties d'ouvrages.
 - ✓ Gérer la qualité et les contraintes liées au respect de l'environnement ainsi que les règles de sécurité.



Compétences visées :

- **Compréhension d'un plan**
- **Travail en équipe**
- **Travail en extérieur**

PERIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE



34 semaines
de formation professionnelle **en entreprise**
sont intégrées dans la scolarité (sur les 3 ans).

Cette période en entreprise, moment important de la scolarité de l'élève, est l'occasion de mettre en pratique les apprentissages et de les approfondir.

L'équipe pédagogique, soutient et assure le suivi de la recherche des stages.

En relation avec le tuteur du stagiaire, les professeurs déterminent les objectifs et formalisent les rapports avec les entreprises.

APRES LA FORMATION

Vous pourrez prétendre à un emploi qualifié sur des activités liées à la production, sur des chantiers de constructions neuves ou de rénovations :

- Maisons individuelles
- Immeubles d'habitation
- Bâtiments industriels
- Locaux commerciaux

Vous pouvez choisir de poursuivre vos études :

- En BTS Bâtiment (formation proposée au LPO CARRIAT en initial & en apprentissage)
- *Vous pouvez également postuler à toute autre formation disponible après un baccalauréat*



1 rue de Crouy
01000 BOURG-EN-BRESSE

@ 0010016m@ac-lyon.fr

 <https://carriat.ent.auvergnhonealpes.fr>

) 04 74 32 18 48

